VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 novembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf novembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 novembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Pascal GUITTARD, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Gérard BOHNER arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Madame Fabienne MONTEL arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Christiane JALICON)
Madame Nicaise JOSEPH arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Françoise NOUHEN)
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre BRENAS)
Suite à un échange avec Monsieur Florent NARANJO, Monsieur le Maire suspend la séance à 19 h 47. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 19 h 52.

Rapport N° 29

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA RUE CREATIVE

Ne prend pas part au vote de la délibération : Sondès EL HAFIDHI en tant que membre de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'association La Rue Créative

L'association de la Rue Créative est née en novembre 2017, afin de gérer le volet animation culturelle de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Épicentre Cowork sur le quartier Minimes/Champgil, et l'exploitation de l'atelier, répondant ainsi au besoin d'expansion de la SCIC sur d'autres espaces urbains, et lui permettant de recentrer son activité sur la création d'un réseau de Tiers Lieux à l'échelle du Massif Central.

Épicentre cofinance l'association, assure l'exploitation de l'activité de coworking et met à disposition ses outils, son réseau élargi et ses compétences (avec mise en disposition de la Direction).

Celle-ci a pour objet de conforter l'activité du tiers-lieu situé 5 rue Saint Dominique à Clermont-Ferrand par le développement de l'offre de services et d'activités, et dans un deuxième temps, de prendre en compte la totalité de cette rue pour lui redonner un dynamisme autour d'activités de création, d'expérimentation et d'innovation sociale, en partenariat avec les commerçants, les habitants et les services publics. Depuis 2015, une dizaine de locaux vacants a ainsi ré-ouvert pour accueillir des professionnels de la filière ICC (Industries Culturelles et Créatives).

A ce titre, l'association a accueilli le premier Challenge Créatif en avril, associant une trentaine d'habitants et de designers du quartier autour de thématiques telles que le mobilier urbain, le street art et la signalétique du quartier, et amorçant par la même occasion la collaboration d'une communauté d'acteurs autour de la transformation créative du quartier.

L'association prévoit à présent un développement en deux temps. Unique lauréate auvergnate de l'appel à projet régional Tiers Lieux Innovants, financé par des fonds FEDER, elle vient de bénéficier d'une subvention de 123 000 € sur deux ans, et prévoit de consacrer :

- les deux premières années (2018/2019) au déploiement de l'offre, à l'acquisition des machines, aux travaux et aménagements, à l'élaboration des outils de communication et à la consolidation de la communauté.
- les deux années suivantes (2020/2021) à l'autonomisation de l'association et de l'activité commerciale, chacune constituant ses fonds propres pour envisager un budget équilibré en 2021.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle de 10 000 € issue des crédits innovants, soit 7 % du budget annuel de l'association.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 NOV. 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST

